

Communication FISP

(Complément d'informations au site internet www.fisp.ch).

Chères assurées, chers assurés,

Vous êtes au bénéfice d'une prestation de rente auprès de notre fondation.

Nous vous donnerons régulièrement des informations à ce sujet.

Vous pouvez également obtenir des informations sur vos prestations et sur les résultats de votre Fondation via le **site web www.fisp.ch**.

- Consultez la page « Vos Prestations ».
- Utilisez le lien « Assurés » sur la page « Documents ».

Nous vous prions d'agréer, chères assurées, chers assurés, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Conseil de fondation de la FISP